Image not found or type unknown

moteur cassé sur vehicule renault

Par **miac**, le **03/09/2010** à **05:23**

Bonjour
Mon fils a acheté un véhicule cénic de la marque Renault de l'année 2005 à un particulier. l'entretien de ce véhicule a toujours été fait dans des garages Renault .A 96000km une biéle à cassé alors qu'il était sur l'autoroute sans que aucun voyant ne se soient allumé et le diagnostique du garage qui est venu chercher la voiture est (le moteur est mort) ce garagiste de la marque Renault
lui a dit que ce problème de biéle qui casse était bien connu chez Renault sur les Cénics de 2004 2005 et que la biéle cassait vers les 95000km .
mon fils voudrait que Renault prenne en charge une partie des réparations qui s'élèveront environs à 4500€ .qu'elles démarches doit-il entreprendre avec la concession Renault .
Si vous avez eu un cas similaire comment avez vous procédé et quel en a été le résultat final.
merci de me répondre .

Par **razor2**, le **03/09/2010** à **07:45**

Bonjour, votre fils doit se retourner contre le vendeur au titre de la garantie légale contre les vices cachés. De quand date l'achat?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés